



COMITE DE DIRECTION

Réunion du mardi 25 octobre 2022
Par voie électronique

Sous réserve d'approbation par le Comité de Direction

.....
Président : M. GIROUD-GARAMPON

Présent(e)s : Mme BRAULT - MM. BOUAT – BOULORD - BOURGEOIS – BUOSI – CHASSIGNEU -
CICERON – COCHARD - DA CUNHA VELOSO – HESNI - ISSARTEL - MALLET – MAZZOLENI –
MONIER - MONTMAYEUR - TRUWANT – SCELLIER - SOZET - VACHETTA

Excusé : M. NASRI

Critérium U13 2022-2023

Afin de déterminer les participants au critérium U13 organisé par la Laura, 4 critères incontournables sont fixés par la ligue. 4 critères cumulables ont été ajoutés par une décision du comité directeur du district en date du 3 septembre 2019.

Concernant le 8^{ème} club appelé à participer à ce critérium pour la saison 2022-2023 trois équipes restent à égalité à l'issue des contrôles des critères définis.

La commission sportive a proposé au comité directeur de rajouter 2 critères supplémentaires pour départager ces 3 équipes à savoir le niveau du diplôme de l'éducateur et le nombre de joueurs ayant participé à chaque match de la phase 1.

Le comité directeur a validé les 2 critères proposés par 20 voix et une abstention.

Les clubs invités à participer au critérium U13 pour la saison 2022-2023 sont ;

FC CROLLES BERNIN
GF 38
US LA MURETTE
FC BOURGOIN JALLIEU
US REVENTIN
AC SEYSSINET
MOS3R
FC TOUR ST CLAIR

Hervé GIROUD-GARAMPON

Président du District